

Les vigneron alsaciens manifestent

300 vigneron ont manifesté le 23 août devant le tribunal d'instance de Colmar (Haut-Rhin). Ils protestaient contre la lenteur de la justice dans l'affaire Jean Albrecht, mis en examen en août 2015 suite à l'ouverture d'une information pour banqueroute, escroquerie et présentation de bilan inexacte. Sa société Lucien Albrecht avait été mise en liquidation judiciaire en 2012 en laissant une ardoise estimée à 14 M€.

Vendanges précoces

Les vendanges démarrent en avance sur tout le territoire. Dans le Beaujolais, elles ont débutées le 25 août pour les blancs, le 28 pour les rouges. En Champagne, les récoltes ont débuté le 26 août à Montgueux (Aube), ce qui classe 2017 dans « *le top 5 des vendanges les plus précoces dans l'appellation, en avance d'une dizaine de jours sur la moyenne décennale* », a indiqué à l'AFP le Comité Champagne. En Alsace, les vendanges ont débuté le 24 août, pour le crémant. Pour les vins de Provence, le coup d'envoi a été donné le 16 août.

AXA lance l'assurance paramétrique pour les vins

Selon Vitisphère, AXA Assurances propose désormais son assurance paramétrique (ou indicelle) aux viticulteurs de la Loire, grâce à un partenariat conclu avec la Fédération viticole de l'Anjou. Dans cette forme d'assurance climatique, l'assuré choisit le montant de capital qu'il veut assurer, et la température en dessous de laquelle l'assurance se déclenche (et qui en fait varier le coût). Il est remboursé de la moitié du capital déclaré par jour de gel, pour un montant maximal de 10 000 €.

■ En bref

Un violent orage de **grêle** s'est abattu dimanche 27 août sur la Gironde, et notamment la commune de Podensac. Quatre autres localités de l'appellation et quatre de la rive droite ont été impactées. Selon Vitisphère, des demandes d'autorisation de chaptalisation ont été déposées par les syndicats des Graves et de l'AOC Bordeaux ; où certains vigneron ont du précipiter la récolte.

Le Comité interprofessionnel des vins de **Champagne a fixé le rendement** commercialisé

sable à 10 800 kg de raisin par hectare. Il est stable par rapport à 2016 mais ne comprend plus que 500 kg/ha sortis de la réserve contre 1 100 kg/ha en 2016.

Passion Céréales, émanation de l'interprofession céréalière, a élaboré en collaboration avec Brasseurs de France et l'IEHCA (Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation) la formation en ligne sur la bière et son univers « **Des céréales à la bière** », accessible du 25 septembre au 27 octobre 2017 sur <https://des-cereales-a-la-biere.com>.

Pour la première fois, le salon **Innov'Agri**, qui se tient les 6 et 7 septembre à Ondes (Haute-Garonne), accueille un espace dédié à la vigne. Des démonstrations d'équipement auront lieu sur le stand B33, ainsi que des ateliers techniques et des cafés-débats.

La cave historique d'**Ortas Cave de Rasteau** s'est dotée d'une toiture en panneaux photovoltaïques. La société Cap Vert Energie, qui a installé les 840 panneaux devant générer 280 MWh, louera et entretiendra la toiture, pour revendre l'énergie à ERDF.

La précocité de la récolte a contraint l'interprofession des **vins du Languedoc** à annuler l'organisation de vendanges ouvertes au public prévues le 10 septembre prochain au domaine Paul Mas.

INTERNATIONAL

La France à l'honneur avec le CWSA

En 2017, la compétition chinoise annuelle Chinese Wine & Spirits Award (CWSA) a récompensé 98 flacons français, aussi bien de vins tranquilles qu'effervescents ou de spiritueux, dont dix vins de Direct Wines Le Chai au Quai ; six de Bernard Magrez ; cinq rhums de Bourdillon Bellonnie & Successeurs et quatre autres de Rhums & PUNCHS Isautier. Des boissons de 31 pays étaient en lice. Le jury du CWSA est constitué des top acheteurs en vins et spiritueux sur le marché chinois : distributeurs, importateurs, détaillants ou sommeliers. Les inscriptions à la compétition CWSA Best Value 2018, dédiée aux meilleurs rapports qualité-prix, sont ouvertes du 10 au 25 septembre (pour 125 £ soit 135 €).